

**Vente d'un immeuble** tertiaire  
Maison des sociétés  
7, quai Lacour 26300 BOURG DE PEAGE  
Parcelle cadastrée AB n°6

ANNONCE DE VENTE IMMOBILIERE

- Description du bien :

Immeuble situé 7, quai Lacour 26300 BOURG DE PEAGE  
Cadastré : AB n°6 pour une contenance totale cadastrale de 120 m<sup>2</sup>.

Cet immeuble à réhabiliter a été construit dans les années 1960, libre de toute occupation. Idéalement placé en centre-ville de Bourg de Péage, **sur les quais de l'Isère avec une vue imprenable sur la collégiale Saint Barnard**. Proche des services et commerces, accessible par la vélo-route, cet immeuble présente de réels potentiels pour tout type de projet (activité tertiaire ou habitat).

L'immeuble se développe sur 2 niveaux de 75m<sup>2</sup> chacun environ.

RDC **Une salle d'accueil, un dégagement qui donne sur 3 pièces, un WC et sur l'escalier menant à l'étage.**

R+1 Un dégagement qui donne sur 3 pièces, un WC et deux locaux de type cellier.

- Urbanisme :

**L'immeuble est situé dans la zone Ua du Plan Local d'Urbanisme** : Zone urbaine centrale à typologie urbaine ancienne. Le changement de destination est possible sur ce projet. **Le règlement d'urbanisme est disponible** sur site internet de la Ville ([www.bourgdepeage.com](http://www.bourgdepeage.com)).

- Diagnostiques techniques :

Les diagnostics techniques du bâtiment sont tenus à disposition des candidats sur simple demande auprès du service urbanisme de la ville, dont les coordonnées sont communiquées ci-après.

- Photos :



- Date limite de réponse : 04 septembre 2020 - 12h

- Conditions de réponse :

**L'offre d'achat est à remettre avant le 04 septembre 2020 - 12h, sous pli cacheté à :**

Madame le Maire de Bourg de Péage  
Rue du Docteur Eynard  
BP 43  
26300 BOURG DE PEAGE

Avec la mention « VENTE MAISON DES SOCIETES – NE PAS OUVRIR »

Réponses par écrit uniquement avec offre de prix, description du projet envisagé et détail des conditions **d'achat de l'acquéreur (financement, délais, obtention d'une autorisation, conditions suspensives d'achat etc...)**.

La fiche de candidature est à retirer auprès du Service Urbanisme ou à télécharger sur le site internet de la Ville ([www.bourgdepeage.com](http://www.bourgdepeage.com)). **Elle doit impérativement être jointe à l'offre d'achat.**

- Critères de sélection :

Les candidatures seront analysées et sélectionnées selon les critères suivants : le prix proposé, le projet **envisagé et les conditions d'achat de l'acquéreur.**

- Visite et demandes complémentaires :

Les candidats peuvent visiter le bien sur rendez-vous. Les candidats désirant visiter l'immeuble doivent contacter M. Jean-Baptiste Feracci au 04/75/72/74/39, ou par mail à l'adresse suivante : [jbferacci@mairiebdp.fr](mailto:jbferacci@mairiebdp.fr).